

qui sera ouvert par prélevement sur le chapitre XXXVII  
article 13 du budget de l'exercice 62 intitulé "réparation  
du temple de Marie Joffroy" avec une ouverture de crédit  
de 35.000 NF.

Approuvé à l'unanimité

b) Crédit et entretien des espaces verts : marché Bonnin

M. Bonnin, paysagiste, rue Tout de chênes à Royan  
a été chargé de l'aménagement et de l'entretien des espaces  
verts et des jardins de la ville dans le courant de  
l'année 1962.

En vue de permettre le règlement de ses dépenses la  
passation d'un marché de 90 000 NF est demandée au  
Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

Vu les propositions de l'Ingénieur des TPE

Vu l'avis favorable de la Commission des travaux et de  
la Commission des Finances du 26 Septembre 1962.

Autorisé M. le Maire

à passer un marché de gré à gré limité à la somme  
de 90 000 NF avec M. Pierre Bonnin, paysagiste, rue  
Tout de chênes à Royan.

dit que la dépense sera mandatée sur le chapitre  
XVII, art 6 "travaux de voirie" jusqu'à concurrence de  
70 000 NF et chapitre XIX article 1<sup>er</sup> "entretien de la voirie  
communale" dans la limite de 20 000 NF

Approuvé à l'unanimité

c - Insonorisation du gymnase du lycée

Par arrêté en date du 8 février 1962, M le  
Ministre de l'éducation nationale a alloué à la  
commune une subvention s'élevant à 60% du montant  
des dépenses nécessaires à l'aménagement des installations  
d'éducation physique du Lycée Mixte de Royan  
les travaux comprennent notamment :

|   |                 |
|---|-----------------|
| L'insonorisation du gymnase                     | 9.996 NF        |
| Protection des surfaces déclairement du gymnase | <u>2.184 NF</u> |

Soit une dépense subventionnée de ..... 12.180 NF

Sur laquelle la subvention est évaluée à 7.308 NF

M. Legay, architecte, a été chargé d'effectuer une  
étude en vue de l'insonorisation de ce gymnase.

Il propose que cette opération soit effectuée  
en peinture réérophone spéciale et anti condensation

dit que la dépense sera imputée sur un crédit spécial qui sera ouvert par prélevement sur le chapitre XXXVII article 13 du budget de l'exercice 62 intitulé "réparation du temple de Mairie Joffroy" avec une ouverture de crédit de 35 000 NF.

Approuvé à l'unanimité

b) Crédit et entretien des espaces verts : marché Bonnin

M. Bonnin, paysagiste, rue Tout de cherves à Royan a été chargé de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des jardins de la ville dans le courant de l'année 1962.

En vue de permettre le règlement de ses minores la passation d'un marché de 90 000 NF est demandée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

Vu les propositions de l'Ingénieur des TPE

Vu l'avis favorable de la Commission des travaux et de la Commission des Finances du 26 Septembre 1962.

Autorise M. le Maire

à passer un marché de gré à gré limité à la somme de 90 000 NF avec M. Pierre Bonnin, paysagiste, rue Tout de cherves à Royan.

dit que la dépense sera mandatée sur le chapitre XVII, art 6 "travaux de voirie" jusqu'à concurrence de 70 000 NF et chapitre XIX article 1er "entretien de la voirie communale" dans la limite de 20 000 NF

Approuvé à l'unanimité

c - Insonorisation du gymnase du lycée

Par arrêté en date du 8 février 1962, M le Ministre de l'éducation nationale a alloué à la commune une subvention s'élevant à 60% du montant des dépenses nécessaires à l'aménagement des installations d'éducation physique du lycée mixte de Royan les travaux comprennent notamment :

L'insonorisation du gymnase 9.996 NF

Protection des surfaces déclairement du gymnase 2.184 NF

Soit une dépense subventionnable de ..... 12.180 NF  
Sur laquelle la subvention est évaluée à 7.308 NF

M. Legay, architecte, a été chargé d'effectuer une étude en vue de l'insonorisation de ce gymnase.

Il propose que cette opération soit effectuée en peinture réexophore spéciale et auto condensation